

SÉANCE DU MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2017

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Frédéric Lovis (PCSI), présidentScrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Nicolas Maître (PS)Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du ParlementExcusés : David Balmer (PLR), Michel Choffat (PDC), Anne Froidevaux (PDC), Murielle Macchi-Berdat (PS), Romain Schaer (UDC), Alain Schweingruber (PLR), Christian Spring (PDC) et Jean-Daniel Tschan (PCSI)Suppléants : Serge Caillet (PLR), Josiane Sudan (PDC), Michel Saner (PDC), Valérie Bourquin (PS), Jean Lusa (UDC), Gérald Crétin (PDC) et Monika Kornmayer (PCSI)

(La séance est ouverte à 14h15 en présence de 59 députés et des observateurs de Moutier et de Sorvilier.)

Département des finances (suite)**20. Arrêté concernant le budget et la quotité de l'impôt pour l'année 2018**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Propositions d'amendements :Fonctionnement :**20.01 Rubriques 101.3000.00 et suivantes (pages 73 et 74) – GVT / Adaptation du budget au nouveau système de prévoyance professionnelle des membres du Gouvernement**Projet de budget :

Rubrique 101.3000.00 :	1'120'000 francs
Rubrique 101.3050.00 :	110'300 francs
Rubrique 101.3051.00 :	413'000 francs
Rubrique 101.3053.00 :	2'700 francs
Rubrique 101.3054.00 :	50'900 francs
Rubrique 101.3055.00 :	11'500 francs

Gouvernement et commission :

Adaptation des montants du budget au nouveau système de prévoyance professionnelle des membres du Gouvernement (indemnité par année de fonction de 55'000 francs nets à provisionner)

Rubrique 101.3000.00 :	1'358'700 francs
Rubrique 101.3050.00 :	125'400 francs
Rubrique 101.3051.00 :	218'300 francs
Rubrique 101.3053.00 :	3'100 francs
Rubrique 101.3054.00 :	57'700 francs
Rubrique 101.3055.00 :	13'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la commission est acceptée par 54 députés.

20.02 Rubrique 790.3638.00.04 (page 80) – COP / Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD)

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 790.3638.00.04 : 250'000 francs

Minorité de la commission :

Réduction de 100'000 francs du contrat de prestations avec la FICD, dès le moment où l'Etat n'est plus lié par le projet de développement au Cameroun.

Rubrique 790.3638.00.04 : 150'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 41 voix contre 10.

20.03 Rubriques 210.3636.00.02 et 210.3636.01.02 (page 83) – SAS / Prise en charge de l'action éducation en milieu ouvert

Projet de budget :

Rubrique 210.3636.00.02 : 2'468'500 francs

Rubrique 210.3636.01.02 : 4'200'000 francs

Gouvernement et commission :

Augmentation de 300'000 francs des prestations de la Fondation St-Germain via la réduction, pour un même montant, des placements extérieurs. Effet global neutre.

Rubrique 210.3636.00.02 : 2'768'500 francs

Rubrique 210.3636.01.02 : 3'900'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la commission est acceptée par 56 députés.

20.04 Rubriques 707.3000.00 et suivantes (page 89) – TMI / Taux d'activité du poste de juge des mineurs

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé, soit une augmentation du taux d'activité de 50 % à 70 % du poste de juge des mineurs

Rubrique 707.3000.00 : 100'900 francs

Rubrique 707.3050.00 : 29'600 francs

Rubrique 707.3051.00 : 42'100 francs

Rubrique 707.3053.00 : 900 francs

Rubrique 707.3054.00 : 13'400 francs

Rubrique 707.3055.00 : 3'000 francs

Minorité de la commission :

Augmentation du taux d'activité à 80 % au lieu de 70 % du poste de juge des mineurs.

Rubrique 707.3000.00 : 115'300 francs

Rubrique 707.3050.00 : 30'500 francs

Rubrique 707.3051.00 : 43'400 francs

Rubrique 707.3053.00 : 900 francs

Rubrique 707.3054.00 : 13'800 francs

Rubrique 707.3055.00 : 3'100 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 33 voix contre 20.

20.05 Rubrique 730.4270.00.00 (page 94) – POC / Amendes d'ordre

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 730.4270.00.00 : 1'500'000 francs

Minorité 1 de la commission :

Diminution des revenus attendus des amendes d'ordre de 300'000 francs

Rubrique 730.4270.00.00 : 1'200'000 francs

Minorité 2 de la commission :

Maintien du budget au niveau de 2017

Rubrique 730.4270.00.00 : 1'400'000 francs

Au vote :

- la proposition de la minorité 2 de la commission l'emporte, par 31 voix contre 16, sur celle de la minorité 1 de la commission;
- la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 36 voix contre 22 en faveur de celle de la minorité 2 de la commission.

20.06 Rubrique 200.3611.02 (page 99) – SSA / Centres de dépistage du cancer

Gouvernement et minorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 200.3611.02 : 85'000 francs

Majorité de la commission :

Augmentation de 70'000 francs afin de maintenir la gratuité du dépistage du cancer du sein.

Rubrique 200.3611.02 : 155'000 francs

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 39 voix contre 9.

20.07 Rubrique 231.3130.00.16 (page 103) – Epizooties / Service sanitaire porcin

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 231.3130.00.16 : 7'500 francs

Minorité de la commission :

Suppression des cotisations au Service sanitaire porcin tant qu'il n'assure plus de prestations en langue française.

Rubrique 231.3130.00.16 : 0 franc

Suite à une motion d'ordre de Thomas Stettler (UDC), acceptée par 47 voix contre 2, le Parlement décide de rouvrir la discussion après l'intervention du Gouvernement.

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 37 voix contre 14.

20.08 Rubrique 305.3635.02 (page 106) – SEE / Mandat à Créapole

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 305.3635.02 : 350'000 francs

Minorité de la commission :

Maintien du montant au budget 2017, soit réduction de 15'000 francs, pour le mandat de prestations à Créapole

Rubrique 305.3635.02 : 335'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 31 voix contre 19.

20.09 Rubrique 400.3151.00 (page 115) – SDT / Remplacement du vélo électrique

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 400.3151.00 : 5'500 francs

Minorité 1 de la commission :

Suppression du remplacement du vélo électrique à disposition du personnel du bâtiment des Moulins 2

Rubrique 400.3151.00 : 500 francs

Minorité 2 de la commission :

Achat de plusieurs vélos électriques, à répartir selon les besoins sur les différents sites de l'administration, soit augmentation de 15'000 francs de l'enveloppe à cet effet et transfert du montant au budget de l'Economat cantonal.

Rubrique 400.3151.00 : 500 francs

Rubrique 120.3111.00 : 20'000 francs

Au vote :

- la proposition de la minorité 1 de la commission l'emporte, par 22 voix contre 21, sur celle de la minorité 2 de la commission;
- la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 34 voix contre 19 en faveur de celle de la minorité 1 de la commission.

20.10 Rubrique 400.3634.03 (page 115) – SDT / Subventions aux transports publics nocturnes

Gouvernement et minorité 1 de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 400.3634.03 : 181'000 francs

Minorité 2 de la commission :

Augmentation de 5'000 francs de la subvention au Noctambus jurassien

Rubrique 400.3634.03 : 186'000 francs

Majorité de la commission :

Augmentation de 10'000 francs de la subvention au Noctambus jurassien

Rubrique 400.3634.03 : 191'000 francs

La proposition de la majorité de la commission est retirée.

Au vote, la proposition de la minorité 2 de la commission est acceptée par 33 voix contre 17.

20.11 Rubrique 410.3049.00 (page 117) – ENV / Autres indemnités

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 410.3049.00 : 14'800 francs

Minorité de la commission :

Réduction de 4'800 francs des montants pour les indemnités de piquet des gardes-faune

Rubrique 410.3049.00 : 10'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 42 voix contre 8.

20.12 Rubrique 420.3141.01 (page 124) – SIN / Entretien des routes

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 420.3141.01 : 3'096'500 francs

Minorité de la commission :

Augmentation de la rubrique de 403'500 francs pour atteindre 3'500'000 francs.

Rubrique 420.3141.01 : 3'500'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 39 voix contre 12.

20.13 Rubriques 500.3010.00 et suivantes (page 132) – SEN / Traitement du personnel

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 500.3010.00 : 2'147'600 francs

Rubrique 500.3050.00 : 135'100 francs

Rubrique 500.3051.00 : 181'700 francs

Rubrique 500.3053.00 : 4'000 francs

Rubrique 500.3054.00 : 65'500 francs

Rubrique 500.3055.00 : 13'800 francs

Minorité de la commission :

Augmentation à 100 % du taux d'activité du poste de conseiller pédagogique de l'enseignement spécialisé

Rubrique 500.3010.00 : 2'208'000 francs

Rubrique 500.3050.00 : 138'900 francs

Rubrique 500.3051.00 : 185'900 francs

Rubrique 500.3053.00 : 4'100 francs

Rubrique 500.3054.00 : 67'200 francs

Rubrique 500.3055.00 : 14'200 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 26 voix contre 25.

20.14 Rubriques 510.3611.11.03 et 430.3160.00 (pages 137 et 129) – Loyer Campus Strate-J, 3^e étage

Gouvernement et minorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 510.3611.11.03 : 2'272'000 francs

Rubrique 430.3160.00 : 2'735'000 francs

Majorité de la commission :

Transfert de la garantie de loyer de 394'400 francs du budget relatif à la HEP-BEJUNE au budget de la Section des bâtiments et domaines.

Rubrique 510.3611.11.03 : 1'877'600 francs

Rubrique 430.3160.00 : 3'129'400 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la minorité de la commission est acceptée par 34 voix contre 14.

Investissements :

20.15 Rubrique 110.5060.00 (page 173) – PLT / Matériel et équipement de la salle du Parlement

Projet de budget :

Projet de budget inchangé

Rubrique 110.5060.00 : 50'000 francs

Commission :

Modification de l'installation sonore de la salle du Parlement par un déplacement des haut-parleurs

Rubrique 110.5060.00 : 70'000 francs

Au vote, la proposition la commission est acceptée par 46 voix contre 2.

20.16 Rubriques 400.5670.01 et 400.6300.00 (page 177) – SDT / Subventions à l'assainissement et l'encouragement énergétique

Projet de budget :

Projet de budget inchangé

Rubrique 400.5670.01 : 2'800'000 francs

Rubrique 400.6300.00 : -2'138'200 francs

Gouvernement et majorité de la commission :

Adaptation du budget à la possibilité d'obtenir plus de subventions fédérales avec la même charge nette pour l'Etat

Rubrique 400.5670.01 : 3'500'000 francs

Rubrique 400.6300.00 : -2'838'200 francs

Minorité de la commission :

Maintien du montant 2017 de la part cantonale, soit 780'000 francs, et adaptation de la subvention fédérale en conséquence

Rubrique 400.5670.01 : 3'850'000 francs

Rubrique 400.6300.00 : -3'070'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 36 voix contre 19.

20.17 Rubrique 420.5010.00 (page 182) – SIN / H18 Glovelier–St-Brais : premières études pour l'alésage du tunnel de La Roche

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé

Rubrique 420.5010.00 : 50'000 francs

Minorité de la commission :

Abandon de l'étude pour l'alésage du tunnel de La Roche

Rubrique 420.5010.00 : 0 franc

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 27 voix contre 21.

20.18 Rubrique 430.5040.00 (pages 188 et 189) – SIN-SBD / Etude pour le développement d'une halle de gymnastique à Porrentruy

Gouvernement et majorité de la commission :

Projet de budget inchangé – pas d'étude prévue

Rubrique 430.5040.00 : 0 franc

Minorité de la commission :

Prévoir un montant pour participer à l'étude lancée par la Communauté scolaire secondaire d'Ajoie et du Clos du Doubs en vue de la construction d'une halle de gymnastique

Rubrique 430.5040.00 : 100'000 francs

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 34 voix contre 14.

Tous les articles de l'arrêté, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 51 députés.

Département de l'économie et de la santé (suite)

28. Interpellation no 882

Réponse du Conseil fédéral au postulat intitulé «Sauver la race des chevaux Franches-Montagnes et le savoir-faire des éleveurs» et déposé par Anne Seydoux Bernard Varin (PDC)

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

29. Question écrite no 2942

**Alerte au séneçon jacobée
Jean Lusa (UDC)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

30. Question écrite no 2944

**Maladie de Creutzfeldt-Jakob : quels risques dans le canton du Jura ?
Jean Bourquard (PS)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

La séance est levée à 18 heures.

Delémont, le 21 décembre 2017

Le président :
Frédéric Lovis



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître



Annexes : - Questions écrites nos 2963 à 2972
- Résolution no 176
- Motion interne no 131